

BML - LBA

RÉUNION DE REFLEXION DE LA COMMISSION SPORTIVE du

9 décembre 2020

**Présents**: Herzog Robert, Halleux Paulette, Liber Robert, Van Cauwenbergh Rudy, Reynders Wim, Geneviève Awouters, Goddet Augustin, Rixhon Alex, Belche Frédéric, Castermans Jean-Yves, Verschoren Willy, Vanderschelde Guy, Dufour Jean Luc, De Wulf Norbert, De Weerdt Steven, Inge van de Keer

# Introduction et exposé du projet

La réunion de l’AGS des clubs se fera en vidéoconférence. Le CA LBA espère que nous pourrons partir de l’idée que nous pourrons tenir des compétitions en extérieur moyennant des conditions sanitaires strictes comme durant les mois de septembre et octobre 2020. On pourrait ainsi organiser en 2021 une saison sportive.

# Tour de table

Robert demande si les participants sont du même avis.

Wim Reynders espère également qu’on pourrait avoir des compétitions en mai juin.

Robert Liber pense aussi que ce sera possible

Steven de Weerdt est aussi d’avis que l’on pourrait organiser des concours. La section s’y emploie déjà.

Norbert de Wulf a déjà rendu un rapport de section et un calendrier de concours 555 pour 2021.

Suite à un sondage en ligne, il apparait que tous les participants considèrent qu’il est possible d’organiser une saison 2021

# Projet de calendrier des réunions préparatoires

Le président demande à chaque coordinateur d’organiser une « réunion » par e-mail, zoom, etc. de la section pour établir un calendrier des concours de leur section.

Robert Liber fait remarquer que d’habitude le calendrier national s’établit après avoir pris connaissance des concours internationaux.

Malheureusement aujourd’hui ce calendrier FAI n’est pas encore complet. Cependant plusieurs concours sont déjà mentionnés sur le site FAI. Certains concours de 2020 vont migrer vers 2021.

Si les coordinateurs ont besoin du support de la LBA, le président propose de les aider : la LBA pourrait organiser pour les délégués de clubs des séminaires de « propagande ». Certains organisateurs qui ont organisé des concours ou manifestations en 2020 viendraient faire une petite présentation de la manière dont ils ont organisé ces concours / manifestations en temps de COVID. Ce serait une tentative de stimuler des clubs hésitants à organiser un concours et les concurrents à participer.

La réaction des participants à la réunion à cette proposition est partagée : 47% oui - 27% abstention - 27% non.

Parmi les personnes qui ont répondu « non », certaines considèrent que ce n’est pas nécessaire. Elles peuvent contacter directement les clubs sans problème. D’autres ne veulent pas s’avancer car elles ont peur des conditions sanitaires et c’est tout à fait respectable.

A la question de savoir si une réaction de stimulation est nécessaire pour préparer leur calendrier, la majorité des participants considèrent que l’on peut se passer d’une réunion webinar de « propagande ».

La LBA sera aux cotés des coordinateurs s’ils avaient besoin d’adresses de clubs, etc.

# Calendrier et règles pour la saison sportive 2021

Les participants considèrent que les sections pourraient remettre leur calendrier pour le 31 janvier

# Modalités de désignation des équipes belges pour les championnats 2021

La plupart des championnats FAI 2020 ont été déplacés en 2021 et d’autres championnats ont été ajoutés (voir site FAI). Donc le nombre de championnats prévus en 2021 est impressionnant. Il y aurait 9 championnats auxquels on pourrait envoyer une équipe belge.

Mais les lignes aériennes seront-elles ouvertes ? Quels seront les prix des déplacements pour aller à ces championnats ? Comment allons-nous sélectionner les équipes ?

On n’a pas de résultats 2020 sur lesquels se baser. On pourrait reprendre les sélectionnés de 2019 mais voudront-ils encore aller aux championnats ?

Le président, en accord avec le CA de la LBA, demande aux sections de proposer la composition de leur équipe sur base de critères crédibles de performance.

Steven de Weerdt propose que la commission sportive recommande une règle de base : se référer aux sélections 2019. Si la section veut l’organiser d’une autre façon c’est sa décision

Willy Verchoren est d’accord avec Steven si on s’assure que les sélectionnés veulent encore bien participer au prochain championnat

Paulette mentionne que s’il n’y a pas eu de sélection en 2019 car aucun championnat n’était prévu en 2020, on sélectionne l’équipe qui a participé au championnat 2019.

Après sondage en ligne, les participants (11 participants sur 15) sont en faveur de la dernière sélection en 2019 ou de l’équipe 2019 si la sélection 2019 n’a pas eu lieu car il n’y avait pas de championnat prévu en 2020.

La commission est d’avis qu’il faut garder un peu de souplesse : si quelqu’un sélectionné ou faisant partie de l’équipe la dernière fois, ne désire plus aller au prochain championnat, la section peut proposer quelqu’un d’autre, en mettant en évidence les qualités des candidats.

Robert enverra un formulaire de rapport de section à remplir pour le 31 janvier 2021

**7. Divers**

Robert Liber propose d’approuver le rapport de la CS du 8 octobre. La commission approuve le rapport à l’unanimité.

La réunion se termine à 21h52

Paulette Halleux

Rapporteur

Dieter Beckers

Traducteur